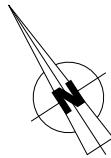
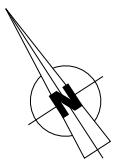




# m é d i a t h è q u e de Rouen



Analyse comparative  
des sites Grammont  
et École Normale d'instituteurs



## Le contexte

Le constat de l'insuffisance criante de l'offre de lecture publique a été fait dès le début des années 90. Ainsi, un premier projet de Bibliothèque Municipale à Vocation régionale a été étudié dans le cadre du programme « BMVR ». Ce projet a été abandonné en 1995 par la Municipalité précédente.

La Ville de Rouen a lancé en 2000 une étude de programmation concernant le redéploiement et le développement du réseau des bibliothèques de Rouen. Le Cabinet « Pro-Développement » a été choisi pour réaliser cette étude de programmation.

La nouvelle municipalité a décidé en 2001 de poursuivre l'étude commandée au Cabinet Pro-Développement. Cependant, le choix a été fait de regrouper en un seul équipement les volets « patrimoine » et « collections contemporaines ».

Après comparaison de plusieurs sites disponibles à l'époque, le terrain situé rue Henri II Plantagenet, dans le quartier Grammont, a été choisi.

Le conseil municipal a adopté en 2002 le principe de la construction d'une médiathèque.

Le Projet de construction de médiathèque a été inscrit au contrat d'agglomération en 2003. La convention signée avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine fin 2005 reprend dans son contenu le projet de médiathèque à Grammont.

Un concours de maîtrise d'œuvre a été organisé, un jury s'est réuni le 12 novembre 2004 : le projet présenté par le Cabinet Ricciotti, lauréat de grands projets culturels, a été retenu. Après un an de travail, la phase d'Avant Projet Sommaire est en cours de validation.

Afin de faire aboutir le débat qui s'est instauré au sujet du site choisi entre différentes collectivités territoriales potentiellement partenaires de ce projet, la Ville a demandé son expertise et son conseil au ministère de la Culture (Direction du Livre et de la Lecture). Un rapport réalisé par l'Inspection générale des Bibliothèques et remis en mai préconisait une concertation entre les collectivités concernées. Le Préfet a réuni les Présidents des collectivités départementale, régionale et d'agglomération autour du Maire de la Ville, et une étude comparative a été menée conjointement par les techniciens représentant les différentes collectivités, sous l'égide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Cette étude concerne le site Grammont et celui de l'ancienne Ecole normale de garçons, Boulevard de l'Europe, proposé par la Région et le Département.

1992 : candidature de Rouen au titre du programme BMVR.

1995 : abandon du projet

2000 : mise à l'étude d'une médiathèque limitée aux «collections contemporaines»

2002 : lancement de la procédure de construction

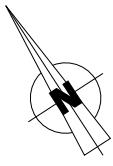
2003 : inscription au contrat d'agglomération

2004 : choix du lauréat

2005 : inscription dans la convention ANRU

étude comparative entre 2 sites

m é d i a t h é q u e



## Le projet

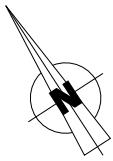
### UN ÉQUIPEMENT CULTUREL ATTRACTIF INNOVANT

#### **Des services attendus dans toutes les médiathèques de grande dimension.**

Ils répondent aux attentes de publics de génération et de catégorie sociale différentes :

- Une offre documentaire encyclopédique et diversifiée sur des supports multiples pour des publics de tous âges et de tous niveaux, y compris les publics handicapés ou empêchés (livres en braille, en gros caractères...).
- Une médiation adaptée par un personnel formé et présent facilitant l'accès aux informations, aux nouvelles technologies de l'information, favorisant l'insertion sociale de publics en difficulté par la mise à disposition d'outils adaptés.
- La mise à disposition d'outils d'auto-apprentissage accessibles à des publics de divers niveaux.
- Une offre culturelle inscrite dans la politique culturelle de la ville (animations en partenariat, ouverture sur d'autres pôles culturels, lieu de rencontres et d'expression...), et l'offre de lieux de sociabilité, un lieu vivant dans la cité.
- La bonne conservation et de bonnes conditions de consultation du patrimoine.
- La mise à disposition de documents d'actualité : presse internationale et littérature en langue étrangère, informations concernant l'actualité de l'édition sur tous supports, informations concernant la vie culturelle de l'agglomération.
- La gestion du Dépôt légal Imprimeur en région.

médiathèque

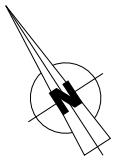


### Des points forts

- La mise en valeur en direction d'un très large public des fonds patrimoniaux: la dimension et la richesse des collections conservées justifient cette option qui comporte un intérêt culturel, pédagogique, touristique.
- La constitution d'un pôle documentaire de référence « image et son » : cette offre documentaire est particulièrement déficitaire dans la ville et dans l'agglomération. Un pôle de ce type permettra à l'équipement de combler une lacune importante et de répondre à une attente très présente de la part de publics très divers, comme le montre la fréquentation d'équipements récents.
- La constitution d'un pôle documentaire de référence « spectacle» appuyé sur les fonds patrimoniaux, et sur le contexte éducatif, culturel, universitaire de la ville et l'agglomération.
- Un centre de ressource « littérature de jeunesse et lutte contre l'illettrisme ».
- Le développement d'un lien fort avec le quartier Grammont, avec notamment :
  - la mise en œuvre d'actions de médiation dans et hors les murs de la médiathèque : rencontres, lieux d'accueil de groupes, proposition d'outils et d'accompagnement pour la maîtrise des nouvelles technologies et de la recherche d'information,
  - la proposition d'activités dans le centre de ressources pour les acteurs de la lutte contre l'illettrisme,
  - le développement de partenariats avec les acteurs sociaux, éducatifs, associatifs du quartier,
  - la prise en compte des langues et des cultures les plus représentées dans le quartier.

### Des événements rayonnants

Ils s'appuieront sur les collections et services étendus de cet équipement unique dans la région qui proposera, sur 7.600 m<sup>2</sup> utiles, environ 170.000 documents multi-supports en libre accès et 600 places assises, un auditorium, une salle d'exposition, un espace multimedia, des salles d'accueil de groupes et d'atelier de création.

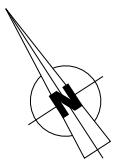


## UNE SITUATION AUJOURD'HUI TRÈS PRÉOCCUPANTE

Le projet de la médiathèque tête de réseau à Rouen répond au constat aujourd'hui partagé de l'absence à Rouen d'un équipement majeur de lecture publique propre à offrir au public des services de base qui ne sont actuellement que très partiellement proposés et des prestations de référence visant à remodeler et améliorer une offre de lecture publique désuète, inadaptée et insuffisante.

Les bibliothèques de Rouen se présentent aujourd'hui ainsi :

- **Une bibliothèque centrale**, qui est principalement une réserve de livres totalement saturée (plus de 65% de la surface), deux salles de travail (15% du bâtiment seulement est disponible au public). L'une de ces salles est réservée à la consultation du patrimoine, l'autre au travail sur place.
- **Une offre documentaire limitée**, outre le patrimoine, à des livres ou périodiques pour adultes, de niveau universitaire. Pas de documents sonores ni visuels, pas d'offre documentaire en libre accès, pas d'offre documentaire en direction des enfants... Seule une pratique de recherche ou de travail est possible.  
13 000 prêts ont été réalisés en 2003, 1% des Rouennais étaient inscrits.  
On observe que la proportion d'usagers inscrits à l'équipement tête de réseau est, selon les villes et leur réseau de bibliothèques de quartier, d'environ 65 à 85% des inscrits sur l'ensemble du réseau : cette proportion souligne le caractère totalement décalé et inefficace de cette bibliothèque dont le bâtiment lui-même pose de graves problèmes de fonctionnement et de sécurité.
- **Cinq annexes de quartier**, de dimensions diverses (de 200 à 1400 m<sup>2</sup>), qui touchent le grand public, mais qui ne compensent pas, quels que soient leur qualité et leur dynamisme, l'absence de grande médiathèque tête de réseau :  
Inscrits : 10841 dont 8673 Rouennais.  
493 239 prêts de documents ont été réalisés en 2004.



## Les objectifs

Ce projet a pour objectif de :

- doter la ville, l'agglomération et la Région d'un équipement structurant de lecture publique,
- combler en cela un retard de plusieurs décennies et un déficit chronique dans l'offre documentaire globale,
- toucher des publics considérablement élargis,
- proposer des services nouveaux et adaptés aux usages et à l'attente des habitants.

La proposition d'un espace jeunesse, d'un centre de ressources sur la littérature de jeunesse et la lutte contre l'illettrisme, ainsi que d'espaces et d'outils permettant les animations, la valorisation de patrimoine, les activités de groupes, permettront de mener un travail riche en direction des publics des scolaires de tous niveaux, des enseignants et professionnels de l'enfance et de la petite enfance, des parents, publics du quartier Grammont, mais aussi de la ville et de l'agglomération.

Ce centre de ressources et les espaces d'accueil de groupes ainsi que les outils d'auto-formation visent notamment à participer, en lien avec des structures et associations de terrain, à l'accompagnement culturel et social de publics en difficulté par rapport à la pratique de la lecture, la pratique culturelle, la pratique de la langue française.

Les espaces d'accueil et de sociabilité, l'organisation très fluide des pôles documentaires, la diversité de types, supports et niveaux des documents, l'offre d'informations d'actualité, l'offre d'activités culturelles et de médiation, le « ruban » scénographié autour des collections patrimoniales, encourageront une grande mixité des publics, des générations, des usages et des pratiques.

L'ampleur et l'offre de cet équipement tête de réseau doit attirer et toucher une large population originaire de Rouen, mais aussi de l'agglomération, ainsi que de la Région et au-delà, en raison de la spécificité de certains services ou collections.

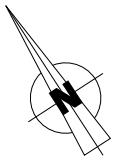
Des objectifs ambitieux ont été posés par le programmiste qui s'est référé aux expériences observées dans des établissements équivalents de grande dimension, ainsi qu'aux données de comportement et aux pratiques de fréquentation des bibliothèques des Français, et à l'offre des équipements centraux et des bibliothèques de quartier dans les réseaux de lecture publique de grandes villes.

On peut ainsi estimer le nombre d'inscrits au futur réseau des bibliothèques (pour un nombre équivalent de bibliothèques de quartier) situé dans une fourchette de 35000 à 50 000 inscrits (soit une multiplication par 3 à 5 du nombre actuel). On peut à partir de ce chiffre estimer le nombre de prêts annuels de documents à une fourchette de 875 000 à 1 250 000.

Selon les ratios observés au niveau national, une proportion de 65 à 85% de ces inscrits est susceptible de concerner l'équipement tête de réseau. Une moyenne de 75% conduirait aux estimations suivantes :

- nombre d'inscrits : de 26 000 à 37 000
  - prêt annuel de documents : de 656 000 à 937 000
  - nombre d'entrées : de 330 000 à 468 000

mediatthèque



## L'analyse comparative des sites

Sous l'égide de Monsieur le Préfet, un groupe de travail comprenant des techniciens de :

- la Direction Régionale des Affaires Culturelles,
- la Ville de Rouen,
- le Conseil Régional de Haute-Normandie,
- le Conseil Général de Seine-Maritime,
- la Communauté d'Agglomération rouennaise,

s'est réuni pour procéder à l'analyse comparative des sites de Grammont et de l'ancienne école normale d'instituteurs, boulevard de l'Europe, seul autre site dans la ville susceptible d'accueillir une médiathèque.

Les tableaux de synthèse résultant de cette étude sont présentés dans les pages suivantes. Tous les éléments qu'ils contiennent ont été validés par les différents participants.

- Présents au groupe technique Médiathèque du 24 Juin 2005 :

### ETAT :

#### DRAC :

- V. CHATENAY-DOLTO, Directrice Régionale des affaires Culturelles
- J.M. RENDU, conseillère pour le livre et la lecture

#### Préfecture :

- M. LELIEVRE, chargé de la culture au S.G.A.R.

### CONSEIL REGIONAL :

- J.P. COGEZ, Directeur Général des Services
- S. CLAQUIN, Directrice de la culture et de la qualité de vie

### CONSEIL GENERAL :

- R. BARBE, Directeur Général des Services

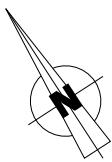
### COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROUENNAISE :

- R. MARUT, Directeur Général des Services
- A. BARDIN, Directeur Général Adjoint

### VILLE DE ROUEN :

- D. CHASLES, Directeur Général des Services
- C. MARTIN-LEVERBE, Directrice Générale Adjointe
- C. MARION, Directeur de l'aménagement urbain et de l'habitat
- F. LEGENDRE, Directrice des bibliothèques

médiathèque



# médiathèque

- Présents au groupe technique Médiathèque du 13 octobre 2005 :

#### **ETAT :**

##### DRAC :

- V. CHATENAY-DOLTO, Directrice Régionale des affaires Culturelles
- J.M. RENDU, conseillère pour le livre et la lecture

##### Préfecture :

- M. LELIEVRE, chargé de la culture au S.G.A.R.

#### **CONSEIL REGIONAL :**

- D. BERTIN, Directeur Général Adjoint
- S. CLAQUIN, Directrice de la culture et de la qualité de vie

#### **CONSEIL GENERAL :**

- P. ANNE, Directeur Général Adjoint
- C. SCELLES, service culture

#### **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROUENNAISE :**

- R. MARUT, Directeur Général des Services
- A. BARDIN, Directeur Général Adjoint

#### **VILLE DE ROUEN :**

- D. CHASLES, Directeur Général des Services
- C. MARTIN-LEVERBE, Directrice Générale Adjointe
- C. MARION, Directeur de l'aménagement urbain et de l'habitat
- F. LEGENDRE, Directrice des bibliothèques

- Présents au groupe technique Médiathèque du 24 novembre 2005 :

#### **ETAT :**

##### DRAC :

- V. CHATENAY-DOLTO, Directrice Régionale des affaires Culturelles

- J.M. RENDU, conseillère pour le livre et la lecture

##### Préfecture :

- M. LELIEVRE, chargé de la culture au S.G.A.R.
- J.M. FOLIOT, Directeur D.R.C.L.E.

#### **CONSEIL REGIONAL :**

- D. BERTIN, Directeur Général Adjoint
- S. CLAQUIN, Directrice de la culture et de la qualité de vie

#### **CONSEIL GENERAL :**

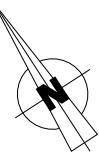
- C. SCELLES, service culture

#### **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION ROUENNAISE :**

- A. BARDIN, Directeur Général Adjoint

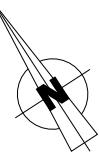
#### **VILLE DE ROUEN :**

- D. CHASLES, Directeur Général des Services
- C. MARTIN-LEVERBE, Directrice Générale Adjointe
- C. MARION, Directeur de l'aménagement urbain et de l'habitat
- F. LEGENDRE, Directrice des bibliothèques



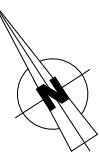
# Site École Normale d'instituteurs 1/10

Critères physiques	Données actuelles	Données à terme	Observations
Surface de la parcelle	<p>Ensemble parcelle État + Ville de Rouen : <b>10 200 m<sup>2</sup></b></p> <p><b>2 hypothèses à distinguer :</b></p> <p>1/ Soit l'équipement occupe la parcelle État + Ville de Rouen = <b>10 200 m<sup>2</sup></b> (démolition du gymnase ASPTT + local administratif de l'ancien collège)</p> <p>2/ Soit l'équipement n'occupe que la parcelle État et épargne le local administratif de l'ancien collège. = <b>6 532 m<sup>2</sup></b></p>	<p><b>La taille de la parcelle est compatible avec la réalisation de la médiathèque de Rouen.</b></p> <p>(rappel surface prévue par le programme 10 200 m<sup>2</sup> HO, soit 7 600 m<sup>2</sup> utiles).</p> <p>Le découpage parcellaire aura une incidence sur le stationnement (en surface ou souterrain).</p> <p>En fonction de ce découpage, une recomposition urbaine cohérente de l'ilot « École Normale » est nécessaire.</p>	<p>Pas de contraintes particulières d'implantation, hormis la préservation des arbres protégés du site.</p>
Constructibilité / PLU	<p><b>Secteur UAA du PLU,</b> pleinement constructible.</p> <p>Implantation et parti architectural tient compte du caractère dominant du bâti environnant.</p> <p>A noter la présence d'un Espace Arboré Protégé et d'un arbre protégé sur le site (abattage interdit).</p>		



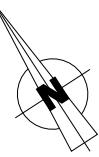
# Site École Normale d'instituteurs 2/10

Critères physiques	Données actuelles	Données à terme	Observations
Servitude / POS	Rue des Murs-Saint-Yon : servitude relative aux réseaux et aux lignes de télécommunication. Servitude relative à la protection des Monuments Historiques et de leurs abords : périmètre de co-visibilité de la chapelle de l'ancien Institut des Frères des Écoles Chrétiennes et de la Fontaine St Jean-Baptiste de la Salle.		<p>Co-visibilité directe avec la chapelle de l'Ecole Normale.</p> <p>L'avis conforme de l'ABF resterait à obtenir.</p> <p>Obligation de démolir le gymnase.</p>
Capacité d'extension	À noter : le programme actuel de la médiathèque ne mentionne pas d'extension future.		<p>Dépend du projet et du découpage foncier : une extension ultérieure est possible, surtout avec l'hypothèse 1. Extension difficile en hypothèse 2.</p>
Insertion / développement urbain		<p>Le site d'implantation est limitrophe du projet de la Cité des métiers du Conseil Régional, et de plusieurs autres projets immobiliers ou d'équipements en rive du boulevard de l'Europe (CIAD, Ilot Masseot-Abaquesne, projet de cité judiciaire...).</p> <p>L'implantation de tout nouveau bâtiment sur ce site permettra de poursuivre et d'achever la structuration du Boulevard de l'Europe.</p>	<p>Le développement urbain du boulevard sera une réalité accomplie dans quelques années, à la faveur de la multiplication des équipements sur ses rives, ainsi qu'une réhabilitation complète des espaces publics qui le bordent.</p>



# Site École Normale d'instituteurs 3/10

Critères physiques	Données actuelles	Données à terme	Observations
Statut juridique en terme de propriété	<p>Hypothèse 1 : Etat + Ville de Rouen.</p> <p>Hypothèse 2 : Etat.</p> <p>Après désaffection et déclassement du domaine public, le terrain relève du domaine privé de l'Etat, vendeur par les soins du domaine. La Préfecture précise que la convention de mise à disposition au profit de l'ASPTT est parvenue à expiration en 2001.</p>		Suite au non renouvellement de la convention passée avec l'ASPTT, l'Etat propriétaire des sols est devenu également propriétaire des murs depuis 2001.
Vestiges archéologiques	<p>Selon la DRAC, pas de sensibilité archéologique particulière sur cette parcelle.</p> <p>Les manufactures de faïence sont situées plus au nord et à l'est. = pas d'obligation de diagnostic préalable.</p>	<p>Une découverte fortuite, toujours possible, déterminerait des fouilles de sauvegarde.</p>	
Présence de patrimoine protégé	<p>La DRAC indique que la Chapelle Saint-Yon est protégée au titre des Monuments Historiques (édifice inscrit par arrêté du 19 septembre 1991).</p>		
Autres (qualité du sous-sol, caractère inondable, pollution)	<p>Le Conseil régional indique que les études de sol menées pour la Cité des métiers ont révélé qu'il n'y avait pas de suspicion de pollution sur ce terrain. Présence de remblais à préciser (gymnase).</p> <p>La ville de Rouen indique que le terrain est alluvionnaire (sable-graviers)</p> <p>Toutefois le terrain n'est pas inclus dans une zone d'aléas selon le projet de PPI.</p>		<p>Les études de sol restent à réaliser sur la parcelle n'appartenant pas à la Région.</p> <p>Fondations spéciales à prévoir.</p>



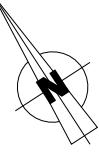
## Site École Normale d'instituteurs 4/10

Critères d'accessibilité	Données actuelles	Données à terme	Observations
Distance depuis la gare SNCF de Rouen (en minutes)	<p>2550 mètres depuis la gare.            À pied : 26 à 31 minutes environ.            À vélo : 7 minutes environ.            En métro : 8 à 9 minutes de la gare jusqu'à l'arrêt Europe.            En voiture : 12 feux de signalisation.</p>		
Desserte par le métro :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- distance stations :</li> <li>- fréquence transports :</li> <li>- amplitude horaire :</li> </ul>	<p>Station Europe à 150 m environ.            idem</p> <p>Toutes les 5'30 en heures de pointe et toutes les 8' en heures creuses.            De 5 h à 23 h.</p>	<p>Aucune évolution n'est envisagée et il n'y a pas d'étude en cours pour le schéma de transports sur la rive gauche.</p>
Desserte par le bus :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de lignes :</li> <li>- fréquence transports :</li> <li>- amplitude horaire :</li> </ul>	<p>2 lignes desservent le quartier, le 6 et le 7.            Ligne 6 : Arrêt Europe à 200 m.            Ligne 7 : Arrêt Méridienne ou Blaise Pascal à 600 m.</p> <p>Ligne 6 : toutes les 11'30 en heures de pointe et toutes les 17' en heures creuses.            Ligne 7 : toutes les 11' en heures de pointe et toutes les 15' en heures creuses.            Ligne 6 : De 6 h à 21 h.            Ligne 7 : De 5h30 à 21h15.</p>	



# Site École Normale d'instituteurs 5/10

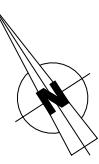
Critères d'accessibilité	Données actuelles	Données à terme	Observations
<b>Accès par véhicules privés :</b>	<p>Site riverain du boulevard de l'Europe, qui permet de le connecter à la Sud Ill et RN 138 vers le sud de l'agglomération et l'A13, et aux grands boulevards de Rouen.</p> <p>Accès depuis le boulevard de l'Europe uniquement depuis le rond-point des Harkis ; impossible depuis l'Est à cause de la voie et de la trémie du métrobus.</p> <p>La rue des Murs Saint-Yon est en sens unique, sa largeur ne permet pas une mise en double sens.</p> <p>- places stationnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Peu de places de stationnement, sauf stationnement public de la contre-allée du boulevard et de la rue des Murs Saint-Yon. Le parking de Saint-Sever est situé à 650m.</li> </ul> <p>- faisabilité parking spécifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>À noter : « Le programme de la Médiathèque comprend 60 places qui sont à intégrer à l'intérieur du périmètre d'intervention ».</li> </ul>	<p>Si entrée et sortie sur le boulevard de l'Europe, risque de ralentissements en raison de la densité du trafic sur cet axe.</p> <p>Si sortie rue des Murs Saint-Yon, apport supplémentaire de véhicules vers la Place St Clément (présence de 2 écoles).</p> <p>La Région a prévu 120 places en surface pour la Cité des métiers.</p> <p>Les capacités de stationnement dépendent du parti d'aménagement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Soit l'équipement occupe la totalité de la parcelle = <b>stationnement de surface possible</b>, mais nappe de parking inadéquate dans un site urbain ;</li> <li>Soit l'équipement épargne le local Ville de Rouen = <b>stationnement souterrain</b>.</li> </ul>	<p>La CAR estime qu'en raison de la bonne accessibilité du site par les transports en commun, le nombre de places de stationnement nécessaire peut être légèrement revu à la baisse.</p> <p>La gestion d'un parking privatif sera une question à régler.</p> <p>Si parking souterrain = contrainte d'accès supplémentaire (rampe d'entrée/sortie).</p>



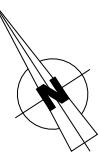
## Site École Normale d'instituteurs 6/10

Critères d'accessibilité	Données actuelles	Données à terme	Observations
<p>Autres déplacements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-qualité des cheminement piétons :</li> <li>- circulation vélo :</li> <li>- densité de la circulation :</li> </ul>	<p>Espaces pour les piétons suffisants sur le boulevard.</p> <p>Contre-allée non aménagée pour les déplacements cyclables.</p> <p>Densité de circulation automobile forte sur le boulevard.</p>	<p>Une piste (ou une bande) cyclable reste à aménager sur le boulevard de l'Europe.</p>	<p>Un aménagement cohérent et global de la contre-allée du boulevard est à prévoir pour favoriser les déplacements doux (Plan Agglo-vélo ?).</p>

# Site École Normale d'instituteurs 7/10

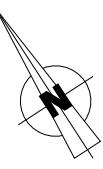


Critères attractivité générale	Données actuelles	Données à terme	Observations
Obstacles à visibilité du bâtiment	Mur de clôture le long du boulevard de l'Europe (env. 3,5m).	Après démolition du mur de clôture, la distance de visibilité atteint environ 250 mètres de part et d'autre du site, sur le boulevard.  La visibilité peut être améliorée par l'architecture.	Au sud du site, la qualité environnementale est globalement bonne, mais avec des capacités d'évolution limitées.
Qualité globale de l'environnement - naturel - architectural	Proximité de l'ancienne école normale d'instituteurs et de son espace boisé.  Au-delà, tissu urbain dense et peu aéré sur Saint-Sever. Au sud, tissu pavillonnaire du quartier Saint-Clément.  Le boulevard de l'Europe n'offre pas d'animations particulières et supporte une circulation automobile dense.	Peu d'évolution notable dans l'environnement du site.  La qualité urbaine du boulevard de l'Europe se renforcera à la faveur des différents projets prévus.	Réalisation du CIAD et de la Cité des métiers bd de l'Europe. La Cité des métiers regroupera des structures associatives et notamment culturelles (Pôle image, AREHN,...)  Projet de Cité judiciaire (inaugurée en 2010)
Proximité de services publics et de commerces : (distance 5 à 10 mn ou 200 à 300 m)	Proximité du centre commercial Saint-Sever et de divers équipements : piscine Diderot, Mairie annexe, Maison Saint-Sever...  Etablissement du Sacré-Cœur, Ecoles Pape-Carpentier, Jean-Mullot et Pépinières St-Julien. Lycée technique Blaise-Pascal, lycée de la Boulangerie.	L'implantation de la médiathèque renforcera la concentration d'équipements publics et de services dans le quartier Saint-Sever.  Synergies entre la médiathèque et les institutions scolaires proches, la piscine (cf. BMVR Montpellier).	



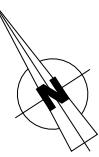
## Site École Normale d'instituteurs 8/10

Critères attractivité générale	Données actuelles	Données à terme	Observations
Nombre d'habitants / zone	Population INSEE rive gauche de Rouen : <b>28 952 habitants</b> (données 1999)	Dépassera sans doute les 30 000 habitants lors de l'ouverture de l'équipement.	Perspectives d'évolutions démographiques positives (nombreux projets immobiliers sur la rive gauche).
Présence d'activités tertiaires	Pôle tertiaire de Saint-Sever : Chambre des métiers, Clinique de l'Europe, la Poste...	îlot Masseot-Abaquesne (en cours).	
Autres : nuisances sonores		Le site est exposé aux nuisances sonores du boulevard de l'Europe.	



## Site École Normale d'instituteurs 9/10

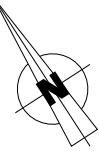
Critères lecture publique	Données actuelles	Données à terme	Observations
Connexion réseau informatique haut débit (réseau SYRANO)	Non Pas de connexion à Rouen avec le réseau SYRANO.	Oui Négociation en cours avec le CRIHAN. Proximité du pôle TIC de la caserne Taillandier.	
Situation par rapport aux autres bibliothèques de Rouen	Rive droite : Bibliothèque centrale Villon et 4 bibliothèques annexes. Rive gauche : Bibliothèque annexe Saint-Sever.	La bibliothèque Saint-Sever serait située à moins de 900 m de la Médiathèque.	
Situation par rapport aux bibliothèques de l'agglomération	De nombreuses bibliothèques municipales rive gauche : Petit-Quevilly, Grand-Quevilly, Sotteville-lès-Rouen, Saint Etienne du Rouvray, Petit Couronne, Grand Couronne, Sotteville-lès-Rouen, Oissel, Moulineaux... Pas encore de bibliothèques municipales à Bihiorel, Bois-Guillaume, Darnétal, Mont Saint-Aignan.	La bibliothèque de Petit-Quevilly serait située à 2 stations de métro. <b>Aucune des bibliothèques de l'agglomération n'a ou n'aura les dimensions ni les vocations de la Médiathèque de Rouen.</b>	
Lien avec les bibliothèques annexes de Rouen	Proximité très forte de la bibliothèque annexe Saint-Sever, avec des usages qui ne sont pas prévus pour être complémentaires.	Déménagement des fonds patrimoniaux de la bibliothèque Villon. La fermeture définitive de la bibliothèque Villon fait partie du projet.	
Autres			



# Site École Normale d'instituteurs 10/10

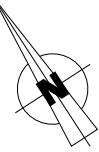
Critères de calendrier	Nombre de mois estimé	Observations
Études	Etudes techniques préalables (études de sol, d'accessibilité, géomètres, réseaux ...): 8 mois	À noter : ces 2 étapes sont concomitantes : 8 mois
Programme	Etablissement du programme fonctionnel et architectural : 6 mois	
Concours de maîtrise d'œuvre	Concours sélection candidats, conception, jury : 8 mois	Etape qui ne peut intervenir qu'à l'issue de la précédente : 8 mois
Dépôt de dossier	Étude détaillée du projet – dépôt du permis de construire, purge du permis-dossier consultation entreprises : 18 mois	Etape qui ne peut intervenir qu'à l'issue de la précédente : 18 mois
Déménagement et démolition du gymnase ASPTT	Prospection d'un nouveau site d'accueil de l'ASPTT : 8 mois Déménagement ASPTT : 2 mois Démolition gymnase (dont libération éventuelle du bâtiment CCAS) : 2 mois	2 scénarios divergents : - <b>Scénario 1</b> * : intégration du relogement des activités hébergées par le gymnase dans le calendrier. Le calendrier d'ouverture doit être calé sur celui ouvert par la construction du Palais des Sports (soit mi 2009). - <b>Scénario 2</b> : La situation du gymnase ASPTT est « neutre » par rapport au calendrier du chantier. A compter du choix d'implantation, la prospection sera entamée pour permettre le relogement des activités sur le périmètre le plus large possible.
Autres	Construction de l'ouvrage et aménagements intérieurs : 26 mois	Etape qui ne peut intervenir qu'à l'issue des étapes précédentes, après la libération du gymnase ASPTT. <b>Délais minimum : 26 mois</b>
Délais TOTAL		Durée de l'opération à compter de novembre 2005 : - Scénario 1 * : 34 + 12 + 26 = 72 mois - Scénario 2 : 34 + 26 = 60 mois Remise du bâtiment : Scénario 1 : <b>premier semestre 2012</b> Scénario 2 : <b>premier semestre 2011</b>

\* À noter : le scénario 1 est le seul retenu par la Ville de Rouen.



## Site Grammont 1/9

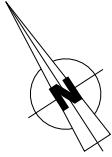
Critères physiques	Données actuelles	Données à terme	Observations
<b>Surface de la parcelle</b>	5954 m <sup>2</sup>		
<b>Constructibilité / PLU</b>	<b>Secteur UAb du PLU,</b> pleinement constructible.	Le projet respecte les dispositions du PLU.	Pas de contraintes particulières d'implantation
<b>Servitude / POS</b>	Servitude relative aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.  Servitude relative à la protection des Monuments historiques et de leurs abords : périmètre de co-visibilité de l'ancienne chapelle du prieuré de Grandmont.		Co-visibilité directe avec la chapelle de l'ancien prieuré de Grandmont, rue Henri de Plantagenêt.  Avis conforme de l'ABF sur le projet architectural de Rudy Ricciotti.
<b>Capacité d'extension</b>	Oui	Oui	Le projet architectural ne suggère pas d'extension mais le potentiel foncier voisin est réel et important.  À noter : le programme actuel de la médiathèque ne mentionne pas d'extension future.



## Site Grammont 2/9

Critères physiques	Données actuelles	Données à terme	Observations
<b>Insertion / développement urbain</b>	Site inscrit au sein du quartier Grammont, qui fait l'objet d'une opération de renouvellement urbain en cours (cf. dossier ANRU).	Revalorisation du quartier avec : réalisation du Parc Grammont, réhabilitation des immeubles rue Jules Adeline, requalification des espaces publics, construction de nouveaux logements, réalisation d'une Maison de la Famille (2005-2008).	La médiathèque s'inscrit dans un projet global de revalorisation du quartier dans le cadre du GPV. Elle s'inscrit dans une stratégie de revalorisation de la partie de la rive gauche aujourd'hui laissée pour compte et amorce le développement urbain vers Sotteville. Ce projet parie sur le développement régional de l'agglomération, dans la mesure où une gare nationale devrait pouvoir s'implanter à proximité.
<b>Statut juridique en terme de propriété</b>	Ville de Rouen.	Ville de Rouen	Le fait que le terrain soit déjà propriété de la ville est un atout.
<b>Vestiges archéologiques</b>		Premiers décapages réalisés sur l'emprise du Parc.	Une découverte fortuite, toujours possible, déterminerait des fouilles de sauvegarde.
<b>Présence de patrimoine protégé</b>			La Chapelle du Prieuré de Grandmont est protégée au titre des Monuments historiques (édifice classé le 17 février 1936).

# Site Grammont 3/9



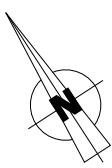
Critères physiques	Données actuelles	Données à terme	Observations
<b>Autres (qualité du sous-sol, caractère inondable, pollution)</b>	<p>«Présence limitée de certains polluants : métaux, arsenic, ammoniaque, azote...» Rapport réalisé par HPC Envirotec, juillet 2003.</p> <p>Terrain alluvionnaire (sable-graviers).</p> <p>Terrain non inclus dans une zone d'aléas selon le projet de PPR!</p>	<p>Dépollution des terrains du parc Grammont dans le cadre de sa réalisation.</p>	<p>Suite aux études détaillées des risques, le traitement de la pollution résiduelle du site a été réalisé sur le parc Grammont en remplaçant la terre végétale de surface et sera réalisé sur l'espace réservé à la Médiathèque par évacuation, remplacement et/ou recouvrement. Il n'y aura donc plus de risque sanitaire à terme. (Rapport HPC Envirotec)</p> <p>Fondations spéciales prévues.</p> <p>Terrain situé au-dessus des cotes de crue indiquées au PPR!</p>



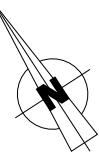
## Site Grammont 4/9

Critères d'accessibilité	Données actuelles	Données à terme	Observations
<b>Distance depuis la gare SNCF de Rouen (en minutes)</b>	3100 mètres depuis la gare A pied : 30 minutes environ. A vélo : 8 minutes environ. En transports en commun : 17 à 21 minutes de la gare jusqu'à l'arrêt Clinique Mathilde. En voiture : 11 feux de circulation	idem	Le projet tram-train mettrait ce site en relation avec la gare rive droite en une dizaine de minutes. La nouvelle gare d'agglomération implantée à Saint-Sever donnerait les chiffres suivants : - à pied : 5 minutes - en voiture : 5 minutes - en transports en commun : sans intérêt pour l'usager.
<b>Desserte par le métro :</b> <b>- distance stations</b> <b>- fréquence transports</b> <b>- amplitude horaire</b>	Station Voltaire à 650 m environ. Toutes les 5'30 en heures de pointe et toutes les 8' en heures creuses. De 5 h à 23 h.		
<b>Desserte par le bus :</b> <b>- nombre de lignes</b> <b>- fréquence transports</b> <b>- amplitude horaire</b>	1 seule ligne dessert le quartier, Ligne 10 : Arrêt Clinique Mathilde Ligne 10 : toutes les 11'30 en heures de pointe et toutes les 18' en heures creuses Ligne 10 : De 5h30 à 21 h	Ligne 10 : si la médiathèque était implantée sur ce site, le parcours de la ligne serait revu de façon à passer juste devant la médiathèque.	La desserte correspond à la structuration du réseau des transports en commun défini dans le cadre de l'Agglomération de Rouen.

# Site Grammont 5/9



Critères d'accessibilité	Données actuelles	Données à terme	Observations
<b>Accès par véhicules privés:</b> - places stationnement: <b>- faisabilité parking spécifique:</b>	Terrain situé à 275 m du Boulevard de l'Europe, ce qui permet de le connecter à la Sud III et au boulevard industriel vers le sud de l'agglomération et l'A13, ainsi qu'au pont Mathilde. Pas de parc de stationnement à proximité, hormis sur l'espace public.	Un certain nombre de véhicules accéderont à la médiathèque par la rue Henri de Plantagenêt vers le Boulevard de l'Europe et vers Sotteville.	Le site est très proche du boulevard de l'Europe, ce qui lui permet d'être bien desservi par la route sans être exposé aux nuisances sonores  Le stationnement de surface autour de l'équipement est prévu (60 places).
<b>Autres déplacements:</b> <b>-qualité des cheminements piétons</b> <b>- circulation vélo:</b> <b>- densité de la circulation:</b>	<b>Il n'existe pas pour l'heure d'infrastructures particulières en faveur des piétons et des cyclistes.</b>  <b>La densité de circulation automobile est relativement peu importante rue Grammont et rue Henri de Plantagenêt, elle est forte sur le boulevard.</b>	Le projet urbain de Grammont prévoit la requalification des espaces publics du quartier (rue Jules Adeline et rue Henri de Plantagenêt notamment) en vue d'offrir des espaces de circulation piétonne et cycliste plus généreux.  Une piste cyclable reste à aménager sur le boulevard de l'Europe. Une piste cyclable sera aménagée rue de Lessard.	La qualité des cheminements doux sera concrétisée à court terme au sein du quartier Grammont dans le cadre du Grand Projet de Ville.



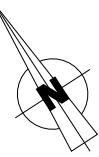
# Site Grammont 6/9

Critères attractivité générale	Données actuelles	Données à terme	Observations
<b>Obstacles à visibilité du bâtiment</b>	<p>Présence des immeubles d'habitation et de la Clinique Mathilde.</p>	<p>La visibilité de l'équipement sera réduite à son environnement immédiat (rue Henri de Plantagenêt, avenue de Grammont).</p> <p>Côté est, le Parc de Grammont devrait laisser entrevoir l'équipement depuis le Pont Mathilde.</p>	<p>La localisation de l'équipement ne permet pas une visibilité éloignée dans la ville sauf depuis la colline Sainte Catherine qui fait face au site.</p> <p>La proximité du Parc Grammont et sa localisation à l'entrée du quartier devrait néanmoins permettre une « mise en scène » valorisante.</p>
<b>Qualité globale de l'environnement</b> - naturel - architectural		<p>Co-visibilité directe avec l'église Sainte Catherine de Grammont.</p> <p>Le quartier de Grammont est néanmoins marqué actuellement par une urbanisation ségrégative et très dévalorisée.</p>	<p>La qualité de l'environnement du site est globalement médiocre pour le moment.</p> <p>Sa revalorisation à court terme est une certitude et est déjà bien engagée, notamment grâce à la proximité du Parc Grammont.</p> <p>Le projet Médiathèque fait partie d'un projet global de valorisation urbaine pour le quartier (21 M € de réalisation d'espaces publics dans le cadre de la convention ANRU).</p> <p>Il fait partie d'une démarche de rééquilibrage de l'implantation des équipements publics structurants sur la ville de Rouen.</p>



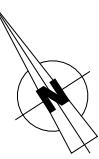
## Site Grammont 7/9

Critères attractivité générale	Données actuelles	Données à terme	Observations
<b>Proximité de services publics et de commerces : (distance 5 à 10 mn ou 200 à 300 m)</b>	Quelques commerces de proximité avenue de Grammont. À proximité : Clinique Mathilde, centre de vie sociale, agence postale, rue Jules Adeline, gymnase Camus et terrain de football, groupe scolaire Honoré de Balzac.	Maison de la Famille prévue à court terme (2007).	Le quartier est relativement bien doté en équipements et services publics, moins en commerces. Synergie avec le groupe scolaire. Synergie importante avec la future gare d'agglomération.
<b>Nombre d'habitants / zone</b>	Population INSEE rive gauche de Rouen : <b>28 952 habitants (données 1999)</b>	Dépassera probablement les 30 000 habitants lors de l'ouverture de l'équipement.	Perspectives d'évolutions démographiques positives (nombreux projets immobiliers sur la rive gauche). La population du quartier de Grammont devrait elle-même s'accroître, après une chute liée aux opérations de démolition-reconstruction.
<b>Présence d'activités tertiaires</b>	Petite zone d'activités semi-industrielles sur Grammont. Clinique et îlot MATMUT sur le boulevard de l'Europe.	Extension de la Clinique Mathilde en cours et à venir.	À long terme, à partir de 2012, zone tertiaire et logements à engager pour un développement urbain. Activités tertiaires à proximité immédiate en considérant l'îlot 6 en projet (bureaux, logements).
<b>Autres : nuisances sonores</b>	Situé à l'intérieur du quartier de Grammont, peu de nuisances sonores liées au bd de l'Europe. Rampe d'accès au Pont Mathilde classée en catégorie 2 des voies bruyantes. Passage occasionnel de quelques convois ferroviaires derrière le Parc Grammont.		Peu de nuisances sonores particulières.



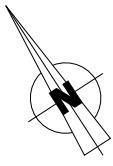
# Site Grammont 8/9

Critères lecture publique	Données actuelles	Données à terme	Observations
<b>Connexion réseau informatique haut débit (réseau SYRANO)</b>	Non Pas de connexion au réseau SYRANO à Rouen.	Oui Connexion prévue dans le projet et déjà programmée par la ville de Rouen	
<b>Situation par rapport aux autres bibliothèques de Rouen</b>	Rive droite: Bibliothèque centrale Villon et 4 bibliothèques annexes. Rive gauche : Bibliothèque annexe Saint-Sever. Ce secteur de la ville est actuellement démunie en structure de lecture et en équipements culturels.		La bibliothèque Saint-Sever, la plus proche, serait située à environ 4 km de la Médiathèque.
<b>Situation par rapport aux bibliothèques de l'agglomération</b>		De nombreuses bibliothèques municipales rive gauche : Petit-Quevilly, Grand-Quevilly, Sotteville-lès-Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, Petit Couronne, Grand Couronne, Oissel, Moulineaux... Pas encore de bibliothèques municipales à Bihorel, Bois-Guillaume, Darnétal, Mont Saint-Aignan.	La bibliothèque de Sotteville serait située à 2 stations de métro. <b>Aucune des bibliothèques de l'agglomération n'a ou n'aura les dimensions ni les vocations de la Médiathèque de Rouen.</b>
<b>Lien avec les bibliothèques annexes de Rouen</b>		Proximité très forte de la bibliothèque annexe Saint-Sever, avec des usages qui ne sont pas prévus pour être complémentaires.	Déménagement des fonds patrimoniaux de la bibliothèque Villon. La fermeture définitive de la bibliothèque Villon fait partie du projet.
<b>Autres</b>			



## Site Grammont 9/9

Critères de calendrier	Nombre de mois estimé	Observations
<b>Études</b>	réalisé	
<b>Programme</b>	réalisé	
<b>Concours de maîtrise d'œuvre</b>	réalisé	
<b>Dépôt de dossier</b>	Délivrance du permis de construire: DCE:	À noter: certains partenaires sollicités (conseil régional, conseil général) s'interrogent sur leur concours financier si cette implantation est retenue. fin 2005 5 mois
<b>Autres</b>	Lancement des travaux: Construction de l'ouvrage et aménagements intérieurs: Fin des travaux:	août-septembre 2006 26 mois octobre 2008
<b>Délais TOTAL</b>		Durée totale minimum de l'opération à compter de novembre 2005 : 1 + 5 + 2 + 26 = 34 mois Remise du bâtiment: fin 2008 - début 2009



médiathèque



## Références

### **Limoges:**

137 000 habitants (chiffres 2003)  
59 720 inscrits réseau, dont 33 % hors ville de Limoges  
1 158 000 prêts dont 73 % à la médiathèque centrale

### **Reims:**

191 325 habitants  
37 924 inscrits dont 9 % inscrits hors ville de Reims (très petite agglomération)  
1 298 981 prêts sur le réseau

### **Montpellier:**

420 000 habitants  
41 000 inscrits sur le réseau  
1 152 000 prêts

### **Orléans:**

116 000 habitants  
19 509 inscrits dont 30 % hors ville Orléans  
60 1471 prêts



## Annexes

- Plan de situation dans l'agglomération
- Plan des 2 sites

## LES SITES DANS L'AGGLOMERATION





**SITE GRAMMONT**



**SITE ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS**